



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Flamboro Downs				
Date	2 avril 2023	Heure de départ :	18 h 55		
Conditions météorologiques	Dégagé (Temp. +2 °C) Courses 1 à 11				
État de la piste	Rapide				
Nombre de courses	11	Nombre de courses de qualification :	S.O.	Nombre total d'inscriptions 105	
Paris mutuels	\$561,899				
Contact vétérinaire	X	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Al Stiff	Kelly Counsell	

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Andrew Van't Wout est en formation ce soir.
- Des tests d'haleine par bandelette ont été utilisés pour les Courses 3 et 5.
- Le conducteur, Preston Shaw, était présent pour l'examen de film de la Course 8, disputée hier soir.
M. Shaw a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle de la CAJO 22.23.03 (b) (avoir fait une action de poignet au-delà de ce qui est acceptable).
M. Shaw s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200 une suspension de conduite de trois jours consécutifs, à être purgée du 8 au 10 avril 2023, inclusivement.

Décision #2111712 de la CAJO

- Pour la Course 7 disputée hier, le conducteur, Samuel Fillion, a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle 22.05.01 (d) (*obstruction à un autre cheval*). M. Fillion s'est vu imposer une suspension de conduite de trois jours consécutifs, à être purgée du 7 au 9 avril 2023, inclusivement.
Décision #2111827

Courses :

Course 1 – Examen des pylônes après le poteau de 1/2 mille pour le #1, “LA Bromontoise”, (Brett Macdonald), arrivé en 5^e position.
Aucune infraction signalée.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – **Enquête.**

Examen du bris d'allure survenu au départ au #7, “All Out Victor”, (Natasha Day), arrivé en 3^e position.

Le #7 a fait un bris d'allure avant le départ sans pour autant n'enfreindre les règles sur les bris d'allure.

Il s'est rendu à l'intérieur de poteau de remboursement.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/mWlWuUOzN3c>

Le #4, “Michaelas Angel”, (Colin Kelly), arrivé en 9^e position, a terminé la course avec de l'équipement brisé (fer).

Après la course, les juges ont été informés par l'écurie de prélèvement que le #5, “Royalty Agreement”, s'est montré craintif durant la procédure de test.
Les juges en ont informé l'entraîneur, Carol Voyer.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Le #2, “Rose Of Tralee”, a été retiré durant la parade préalable à la course par le vétérinaire de l'Association et inscrit sur la liste à court terme pour boiterie. Par conséquent, on a opéré un remboursement de \$ 5,397.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Examen du départ de la course.

Le #1, “Starlit Elmo”, (Ryan Desroche), arrivé en 8^e position, a fait un bris d’allure avant le départ.

Le #9, “Caviars Triumph”, (Scott Coulter), arrivé en 7^e position, est resté derrière et remplacé par le #1.

Le #9 est réputé avoir reçu un bon départ.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/8zWOzEPSLi8>

Course 11 – Rien à signaler.

Réclamations :

Course 4

Le #4, “Zippidy Zoom” (1), pour \$ 15,000, par le propriétaire-entraîneur Sheldon Rose.

Course 5

Le #5, “Matts Tuiton” (4), pour \$ 7,000, par le propriétaire-entraîneur Jason Mitchell.

Course 9

Le #5, “Sunshineinmypocket” (1), pour \$ 17,500, par les propriétaires Jean-François Reid et Jean François Gauthier, entraîneur Brett Lester.

Course 11

“Nates Bucky” (1), pour \$ 8,500, par le propriétaire Triple S Equine, entraîneur Gerard Demers.